

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0025939

traitement de 3 Mois

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0735 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Fassi Fihri Maria Epouse MIKOU

Date de naissance : 05/12/48

Adresse : 52 Bd Abdellah Boudareb

Résidence La Psalysia, CASABLANCA

Tél. 0661498668 Total des frais engagés : 9463,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25/08/2023

Nom et prénom du malade : FASSI FIHRI MARIA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 15/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/08/23	Q	30000		Elir Ratiq LOGUE ahim Rouda Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Abdelfattah SENTASSI Radiologue à la Clinique Romandie à Tour 2 - Case 15 Tél.: 05 22 36 62 50 / 39 64 15	09/11/23	6,1880 + 8c A.M.	2463,80

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

BILAN BIOLOGIQUE

Le 25/08/2023

Nom/Prénom : Fathia el Ferjani Age : 20

Sexe : H F

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture + Antibiogramme

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Hémostase

- Temps de prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Bilan glycémique

- Glycémie à jeun GPP
- HGPO 75 g
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Mg⁺⁺
- Bicarbonates (HCO₃⁻)
- Urée
- Créatinine
- Acide urique

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU + Antibiogramme
- Microalbuminurie des 24h
- Microalbuminurie sur échantillon d'urine du matin

Autres : ProBNP

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatases Alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- Gamma-GT
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPP
- BNP

Sérologie et immunologie

- TPHA-VDRL
- Hépatite B
 - Antigène Hbs
 - Anticorps Anti-Hbs
 - Anticorps Anti-Hbc
 - Anticorps Anti-Hbe
- Hépatite C
 - Anticorps Anti-HVC
- Sérologie Toxoplasmose
- Sérologie Rubéole
- Facteur Rhumatoïde (Latex, Waaler Rose)
- Anticorps anti-nucléaires
- Anticorps anti-DNA natif
- ASLO
- Dosage du complément
- Sérologie HIV

Laboratoire SENTISS
Dr. Abdelfattah SENTISS
Rés. Romandie II - Tour 2 - Casablanca
Tél: 05 22 36 62 50 | 39 64 15
09/08/2023

Dr ZOHEIR Fatima
CARDIOLOGUE
230, Bd Brahim Roudani
Maârif - Casablanca

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Groupage sanguin

- ABO
- Rhésus
- RAI

Bilan thyroïdien

- T3L
- T4L
- TSH
- Ac Anti - TPO
- Ac Anti - TG
- TRAK

Ionogramme urinaire

- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Urée
- Crétaténine

Exploration de la prostate

- PSA

RAAC = Report A1B/urine

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste



Ancien Interne CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.

FACTURE N° : 2311090007
ICE :001578364000055

Casablanca le 09-11-2023

Mme Maria FASSI FIHRI EP MIKOU

Demande N° 2311090007
Date de l'examen : 09-11-2023

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
PS	Prélèvement sang adulte	E25	E
0138	Creatinine phosphokinase C P K	B100	B
	ALAT (transaminase TGP)	B50	B
	ASAT (transaminase TGO)	B50	B
	Cholestérol-LDL	B40	B
	NF	B80	B
	NT-PRO-BNP	B500	B
	T4 libre (FT4)Thyroxine	B200	B
	TSH	B250	B
	EXAMEN CYTO-BACTERIOLOGIQUE DES URINES	B140	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	CHOLESTEROL	B30	B
	TRIGLYCERIDES	B60	B
	FER SERIQUE	B60	B
	ALBUMINE Urinaire sur échantillon	B30	B
	Cholestérol-HDL	B40	B
	Créatininémie	B30	B
	Créatininurie sur échantillon	B30	B

Total des B : 1820

TOTAL DOSSIER : 2463.8 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux mille quatre cent soixante-trois dirhams quatre-vingts centimes

N°PE: 093000271
Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie 2 - Tour 2 - Casa
Tél.: 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15
Rés. Romandie 2 - Tour 2 - Casa
Tél.: 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste



Ancien Interne CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.

Code Patient : 1303200021
Date de l'examen : 09-11-2023

Mme Maria FASSI FIHRI EP MIKOU
Réf : 2311090007
Prescription : Dr Fatima ZOHEIR

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Sysmex XN-1000)

30-05-2023

Globules Blancs :	8 940 /mm ³	(4 000–10 000)	8 880
Globules Rouges :	5.40 /mm ³	(3.85–5.20)	5.50
Hémoglobine :	12.6 g/dL	(11.8–15.8)	12.8
Hématocrite :	40.1 %	(35.0–45.5)	40.9
VGM :	74.3 fL	(80.0–101.0)	74.4
TCMH :	23.3 pg	(27.0–34.0)	23.3
CCMH :	31.4 %	(30.0–35.0)	31.3
Polynucléaires Neutrophiles :	66.7 %	(40.0–75.0)	65.6
Soit:	5 963.0 / mm ³	(1 500.0–7 700.0)	5 825.3
Polynucléaires Eosinophiles :	1.0 %	(<5.0)	2.0
Soit:	89.4 / mm ³	(20.0–1 100.0)	177.6
Polynucléaires Basophiles :	0.8 %	(0.0–1.0)	0.9
Soit:	71.5 / mm ³	(<350.0)	79.9
Lymphocytes :	25.2 %	(20.0–45.0)	24.1
Soit:	2 252.9 / mm ³	(1 000.0–4 000.0)	2 140.1
Monocytes :	6.3 %	(2.0–12.0)	7.4
Soit:	563.2 / mm ³	(100.0–2 700.0)	657.1
Plaquettes :	251 000 /mm ³	(150 000–500 000)	264 000

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

13-02-2023

Glycémie (glycose-Héxokinase)	1.05 g/l 5.83 mmol/l	(0.70–1.10) (3.89–6.11)	1.08
----------------------------------	-------------------------	----------------------------	------

Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie 2 - Tour 2 - Apt 3 - Boulevard Bir Anzarane - Casablanca. Tél.: 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15
R.C N° 200220 - C.N.S.S. : 1256503 - ID.Fiscale : 40803780 - ICE : 001578364000055
Tél: 05 22 36 62 50 / 39 64 15
Tél: 05 22 36 62 50 / 39 64 15

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste



Ancien Interne CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.

09-11-2023 – Mme Maria FASSI FIHRI EP MIKOU

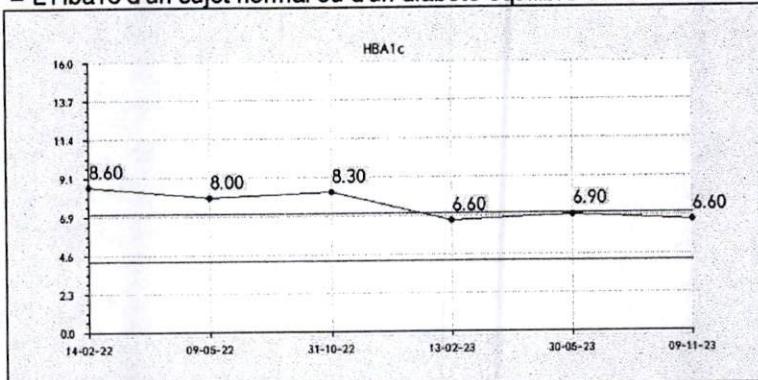
30-05-2023

HbA1c
(Cobas C111)

6.6 % (4.2-7.0)

6.9

– L'HbA1c d'un sujet normal ou d'un diabète équilibré est de 4.2 à 7%



30-05-2023

Créatinine
(enzymatique)

7.7 mg/l (7.0-13.0)
68.1 µmol/l (61.9-114.9)

7.2

Cholestérol total
(Enzymatique)

1.40 g/l (1.30-2.00)
3.6 mmol/l (3.4-5.2)

1.37

HDL-Cholestérol

0.49 g/l (>0.40)
1.27 mmol/l (>1.04)

0.50

LDL-Cholestérol

(calculé selon la formule de Friedwald)

Interprétation du LDL-Cholestérol:

0.69 g/l (<1.50)
1.79 mmol/l (<3.89)

0.63

- LDL-Cholestérol 0.70 à 1,00 g/l : valeur optimale,
- LDL-Cholestérol entre 1,00 et 1,60 g/l: valeur limite ,
- LDL-Cholestérol > à 1,60 g/l: valeur à risque élevé.

13-02-2023

Triglycérides

1.19 g/l (0.40-1.50)
1.36 mmol/l (0.46-1.71)

1.36

Fer sérique:

56.7 µg / dl (37.0-140.0)
10.1 µmoles / l (6.6-25.1)

03-11-2022

64.7

Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés Romandie 2 - Tour 2 - Casablanca
R.C N° 200220 - C.N.S.S. : 1256503 - ID.Fiscale : 40803780 - ICE : 001578364000055

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste



Ancien Interme CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.

09-11-2023 – Mme Maria FASSI FIHRI EP MIKOU

			30-05-2023
Transaminases GOT (ASAT) (Dosage enzymatique)	21.3	UI/L	(5.0-40.0) 18.4
Transaminases GPT (ALAT) (Dosage enzymatique)	22.4	UI/L	(5.0-49.0) 20.6
CPK (Dosage enzymatique)	112.0	UI/I	(24.0-140.0) 73.0

BILAN ENDOCRINIEN

			20-03-2013
T4 Libre (Thyroxine libre): (E 411 (ECLIA))	14.29	pmol/L	(12.00-22.00) 14.85
TSH ultrasensible (E 411 (ECLIA))	1.280	mUI/L	(0.270-4.200) 1.130

MARQUEURS CARDIAQUES

			30-05-2023
NT-PRO BNP (Dosage CMIA)	278.0	pg/ ml	32.8 pmol/ ml 193.0

Valeurs de référence :
Pour des patients < à 75 ans : la normale est < à 125 pg/ml ,
Pour des patients > à 75 ans : la normale est < à 450 pg/ml.

Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie II - Tour 2 - Casa
Tél.: 05 22 36 62 50 / 39 64 15

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste



Ancien Interne CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.

09-11-2023 – Mme Maria FASSI FIHRI EP MIKOU

BACTERIOLOGIE

EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES

pH: 6.0
Sucres réducteurs : **POSITIVE +**
Albumine : **Négative**
Nitrites: **Négative**

04-11-2022

Leucocytes :	7 / mm ³	(0-10)	5
	7 000 / ml	(0-10 000)	
Hématies :	2 / mm ³	(0-10)	2
	2 000 / ml	(0-10 000)	
Cellules épithéliales :	Assez nombreuses		
Cylindres :	Absence		
cristaux:	Absence		
Trichomonas vaginalis	Absence		
Examen direct :	Absence de germes		

Examen bactériologique

Cultures : stériles

BIOCHIMIE URINAIRE

Dosage d'Albumine Urinaire 0.008 g/l (<0.014)
Valeurs Normales: Néant

Créatinine urinaire (échantillon) 490.0 mg/l (300.0-1 800.0)
4 331.6 μ mol/l (2 652.0-15 912.0)

Rapport Albuminurie/Créatininurie 1.85 (<2.80)

Demande validée biologiquement par : Dr. SENTISSI Abdelfattah

Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie II - Tour 2 - Casa
Tél.: 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15